NORME INTERNATIONALE



2418

Cuir — Échantillons pour laboratoire — Emplacement et identification

Première édition – 1972-10-01 STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 2418:1972 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/894e9c24-c55f-439d-b872-9cfcf67f4e72/iso-2418-1972

CDU 675.06 : 620.113 Réf. Nº : ISO 2418-1972 (F)

Descripteurs : cuir, spécimen d'essai, échantillonnage.

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2418 a été établie par le Comité Technique VIII. ISO/TC 120, Cuir. (standards.iteh.ai)

Elle fut approuvée en novembre 1971 par les Comités Membres des pays suivants :

SO 2418:1972 Afrique du Sud, Rép. d'

Happy standards.iteh.ai/catalogyslandards/sist/894e9c24-c55f-439d-b872-Allemagne Inde

9cfcf674e72/so-2418-1972 Roumanie Brésil Iran Royaume-Uni Chili Israël

Egypte, Rép. arabe d' Tchécoslovaquie Italie

Nouvelle-Zélande Turquie Espagne U.R.S.S. France Pays-Bas

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

La présente Norme Internationale est basée sur la méthode IUP/2 de l'Union Internationale des Sociétés de Chimistes du Cuir.

© Organisation Internationale de Normalisation, 1972 •

Imprimé en Suisse

Cuir — Échantillons pour laboratoire — **Emplacement et identification**

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie l'emplacement des échantillons pour laboratoire sur une pièce de cuir et le mode d'étiquetage et de marquage des échantillons ainsi obtenus, en vue de leur identification ultérieure.

Cette méthode est applicable à tous les cuirs provenant de mammifères, quel que soit le mode de tannage de ces cuirs.

3.2 Peaux entières, côtés et dos

Prélever le morceau carré hachuré GiHK ou non hachuré HLMN, représentés sur la Figure 1.

Les emplacements de ces morceaux sont ainsi définis :

$$CA = 2AB$$
 $AF = FD$
 $GE = EH$



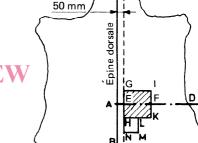


FIGURE 1

2 DÉFINITIONS

2.1 échantillon global : Échantillon prélevé conformémen à ISO 2588, Cuir - Echantillonnage, 1)

2.2 échantillon pour laboratoire : Echantillon prélevé aux emplacements définis au chapitre 3.

NOTE – L'échantillon doit être de taille suffisante pour permettre la contre-analyse.

- 2.3 éprouvette : Morceau prélevé sur l'échantillon pour laboratoire en vue d'un essai physique, mécanique ou de solidité des teintures.
- 2.4 prise d'essai : Matière prélevée sur l'échantillon pour laboratoire en vue d'une analyse chimique.

3.3 Croupons

Prélever le morceau carré hachuré GIKH ou non hachuré HLMN, représentés sur la Figure 2.

Les emplacements de ces morceaux sont ainsi définis :

3.1 Généralités

LABORATOIRE

- 3.1.1 Les surfaces choisies pour découper les échantillons pour laboratoire doivent être exemptes de tout défaut visible, tel qu'égratignures ou coutelures.
- 3.1.2 Pour les essais physiques, prélever les éprouvettes de cuir, selon le cas, sur les surfaces hachurées définies en 3.2, 3.3, 3.4 ou 3.5.
- 3.1.3 Pour les analyses chimiques, tirer les prises d'essai du cuir, selon le cas, des surfaces non hachurées définies en 3.2, 3.3, 3.4 ou 3.5 (voir Note 1).

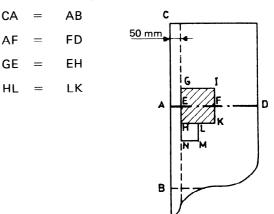


FIGURE 2

¹⁾ Actuellement au stade de projet.

3.4 Collets

Prélever le morceau rectangulaire hachuré ABCD ou le morceau carré non hachuré JKLA, représentés sur la Figure 3.

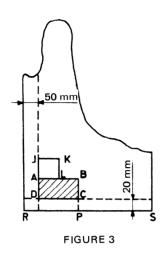
Les emplacements de ces morceaux sont ainsi définis :

AB = 2AD

AL = LB

RP = PS

JA = AD



3.5 Flancs

iTeh STAND

Prélever le morceau rectangulaire hachuré GIHK ou les traction seront prises morceaux carrés non hachurés LMNG et HPQR, représentés distance de la ligne EF sur la Figure 4.

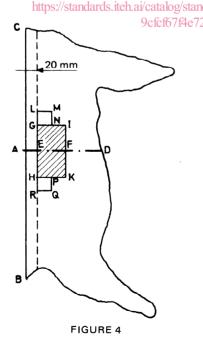
Les emplacements de ces morceaux sont ainsi définis :

CA = AB

GE = EH = EF

 $LG = HR = \frac{GH}{4}$

GH ≈ 150 mm



NOTES

- 1 Sauf en cas d'analyse chimique faite en vue d'un arbitrage, des morceaux de cuir, non altérés, tombés des éprouvettes utilisées pour les essais physiques, peuvent être employés pour l'analyse chimique.
- 2 Si, même en utilisant ces morceaux tombés des éprouvettes, on n'atteint pas la masse minimale exigée, ce qui peut arriver avec des peausseries légères, on fera un prélèvement au même endroit de la peau, mais de l'autre côté de l'épine dorsale.

En cas d'impossibilité, prélever la matière supplémentaire dans le voisinage immédiat du premier prélèvement.

- Si l'analyse est faite en vue d'un arbitrage, seul du cuir provenant des surfaces non hachurées représentées dans les figures de la présente Norme Internationale doit être utilisé comme prise d'essai, et seul du cuir provenant des surfaces hachurées doit être utilisé pour fournir les éprouvettes.
- 3 Le sens dans lequel les échantillons ont été découpés (par rapport à l'épine dorsale de l'animal) a une influence sur les résultats de certains essais physiques. Pour ces essais, il y a lieu de considérer, lorsque le sens de coupe est spécifié, quel usage sera fait du cuir.
- 4 Avec certaines petites peaux, il se peut que la distance EF (Figure 1) soit inférieure à la longueur exigée pour un échantillon. Il sera nécessaire d'apporter quelques modifications à la méthode d'échantillonnage dans toute spécification concernant ces petites peaux.
- 5 Si une spécification exige que plusieurs éprouvettes soient prélevées d'une même peau ou peausserie, d'un même côté, d'un même croupon, d'un même flanc ou d'un même collet, afin que l'on puisse faire les essais relatifs aux différentes propriétés physiques du cuir, cette spécification pourra fixer l'endroit où ces éprouvettes devront être respectivement découpées (dans les surfaces spécifiées par la présente Norme Internationale; par exemple, une spécification imposant des essais de résistance au déchirement et de résistance à la rupture par traction de peaux entières pourra préciser que trois éprouvettes destinées à l'essai de résistance au déchirement seront découpées au voisinage immédiat de la ligne EF (voir Figure 1) et que les éprouvettes destinées à l'essai de résistance à la rupture par traction seront prises à côté de celles-ci, donc à une plus grande distance de la ligne EF.
- 6 En ce qui concerne les échantillons découpés sur les côtés (mais ux sont ainsi définis :

 https://standards.itch.ai/catalog/stan.peut/sêtre/souhaitable_d'éviter/d'utiliser du cuir situé à moins de 9cfc167f4c72 100 mm de l'épine dorsale pour certains essais, en raison des effets locaux dus à la tension subie par les côtés au moment du séchage. Le cuir situé à une distance comprise entre 50 et 100 mm de l'épine dorsale ne devrait pas être utilisé, par exemple, pour l'essai de mesurage de l'extensibilité.

4 MASSE DES ÉCHANTILLONS POUR LABORATOIRE

La masse des échantillons pour laboratoire doit être au minimum de 33 g. Cette masse étant la quantité nécessaire pour effectuer une analyse chimique complète, une quantité supplémentaire de cuir devrait être prélevée, le cas échéant, pour servir aux essais physiques prévus.

5 CONSERVATION DES ÉCHANTILLONS POUR LABORATOIRE

Les échantillons pour laboratoire doivent être conservés de telle façon qu'ils soient à l'abri de toute contamination. Le lieu d'entreposage doit être protégé contre tout risque d'échauffement, même localisé, et contre toute température extrême

6 IDENTIFICATION DES ÉCHANTILLONS POUR LABORATOIRE

6.1 Étiquetage

L'échantillon pour laboratoire doit porter une étiquette donnant les renseignements suivants :

- 1) Caractéristiques du lot :
 - a) nombre de pièces;
 - b) date de l'échantillonnage;
 - c) référence du lot.
- 2) Caractéristiques de l'échantillon :
 - a) référence de l'échantillon;
 - b) type du cuir, caractérisé par son emploi, si possible;
 - c) provenance de l'échantillon : croupon, collet, flanc ou autre partie;
 - d) mode de tannage;

- e) provenance de la peau brute.
- 3) Bref procès-verbal d'échantillonnage :
 - a) référence à la présente Norme Internationale;
 - b) tout écart par rapport à la méthode prescrite.

6.2 Marquage

La position de l'échantillon pour laboratoire par rapport à l'épine dorsale doit être indiquée par une flèche tournée dans la direction de l'endroit où était la tête de l'animal et placée sur le côté de l'échantillon qui était le plus proche de cette épine dorsale.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)